

Le virus est-il raciste?

Le regard de **Dominique Quinio**



Les proches d'une personne décédée, lors d'un enterrement de masse des victimes du Covid-19, à Manaus, le 19 mai (photo parue dans La Croix du mercredi 10 juin). André Coelho/Getty Images/AFP

Une multitude de petites croix bleues plantées à même la terre rouge fraîchement remuée, de modestes couronnes de fleurs en forme de cœur : au Brésil, gravement touché par le Covid-19 (40 000 morts, déjà, et l'on pense les chiffres sous-évalués), on procède à des enterrements de masse, comme ici à Manaus. Un noyau de famille – trois personnes enlacées pour se reconforter – affronte la disparition d'un des siens, sans avoir le temps, les moyens d'accomplir les rites, religieux ou non, qui ne suppriment pas la souffrance, bien sûr, mais permettent de dire au défunt ce qu'il représente pour nous, de le pleurer avec d'autres, de prier pour lui avec d'autres... La photo est poignante.

Comme dans plusieurs pays du continent, la situation sanitaire est aggravée par les conditions sociales, la vie dans des favelas, le recours au travail informel qui n'assure aucune protection, et un système de santé défaillant, sans compter, en l'occurrence, une gouvernance qui n'a pas voulu prendre la mesure de la pandémie. L'on redoute en outre que soient touchés les peuples d'Amazonie, isolés et fragiles : des évêques, notamment, s'en alarment.

En observant quelles sont les populations particulièrement vulnérables au virus, se rejoignent deux

Nous portons tous en nous un virus malsain: la différence, ethnique, religieuse, sociale, peut nous déranger, nous faire peur, surtout quand nous n'avons pas appris à vivre ensemble.

dossiers d'actualité, celui de la pandémie et celui des manifestations antiracistes, aux États-Unis et ailleurs. La couleur de la peau est évidemment un critère de distinction susceptible de discrimination, mais ce risque s'aggrave quand, à l'origine ethnique, s'ajoute la fragilité sociale, ce qui est trop souvent le cas. Nous portons tous en nous un virus malsain : la différence, ethnique, religieuse, sociale, peut nous déranger, nous faire peur, surtout quand nous n'avons pas appris à vivre ensemble, ou que nous n'en avons jamais eu l'occasion, quand chacun demeure enfermé dans un territoire, un ghetto en somme.

Les policiers sont-ils racistes, aux États-Unis ou chez nous ? Des policiers, c'est probable : l'article

indéfini est toujours préférable à l'article défini « les » qui stigmatise l'ensemble d'un groupe professionnel, social ou... ethnique d'ailleurs. Cela les conduit-il à des actes criminels ? La justice doit le déterminer. Mais pourquoi ces policiers sont-ils amenés à agir dans des quartiers où le taux de chômage est très important, où s'organisent des trafics et s'installent des zones de non-droit dont les habitants sont d'ailleurs les premières victimes ? Pourquoi la Seine-Saint-Denis est-elle le département qui a connu le plus grand nombre de décès dus au coronavirus, selon l'agence régionale de santé d'Île-de-France ? Logements exigus empêchant le respect des gestes barrières, travailleurs exerçant des métiers de service qui ont dû aller travailler et prendre les transports en commun, fréquents facteurs de comorbidité (diabète, obésité) : les raisons sont claires.

Ce sont ces questions-là qui doivent nous tarauder et tarauder ceux qui nous gouvernent. Elles doivent animer la réflexion de ceux qui manifestent aujourd'hui contre le racisme, car tous les combats sont à mener de pair : le respect de l'autre, différent, mais aussi le logement, la mixité sociale, l'accès au travail sans discrimination, la formation des jeunes, la lutte contre le décrochage scolaire... Toutes les vies comptent, toutes les vies sont dignes.

La déshumanisation de la mort, vrai enjeu pour les catholiques

Mgr Vincent Jordy

Archevêque de Tours

En raison d'une pandémie mondiale, nous venons de vivre un temps totalement inédit et une expérience commune d'ampleur universelle. Pendant plusieurs semaines, nous avons tous et toutes été privés du bien le plus précieux, la liberté. Nous avons même vécu cette privation avec une docilité presque inquiétante, la santé semblant désormais l'horizon indépassable pour des existences confinées dans les impasses du consumérisme. Cette perte de liberté a affecté toutes les réalités de la société. Elle a aussi concerné les religions. La liberté du culte public a été réduite, limitée au strict nécessaire. En France, ce domaine est sensible et surdéterminé par notre histoire particulière depuis deux siècles. Dans le domaine du religieux et des cultes, les tensions montent vite, le soupçon est presque permanent.

Pourtant il faut souligner que notre pays a bénéficié d'un régime similaire à celui de pays voisins comme l'Allemagne ou l'Italie. Plus encore, les églises étaient parmi les seuls établissements recevant du public (ERP) ouverts durant le temps de confinement. On pouvait s'y recueillir, y célébrer les funérailles. Faut-il rappeler que le Saint-Père a présidé un temps de prière simple et profond sur une place Saint-Pierre vide ? Que la basilique Saint-Pierre n'a été rouverte au public que depuis peu, tout comme le Saint-Sépulcre à Jérusalem ?

L'impossibilité de célébrer publiquement le culte a été un temps douloureux de manque. Manque du corps eucharistique pour les fidèles ; manque du corps ecclésial pour les célébrants. Lors du déconfinement, la Conférence des évêques, en lien régulier avec les pouvoirs publics, et malgré des tensions et tractations inévitables à l'occasion d'une négociation de calendrier sur un sujet délicat, se préparait à pouvoir célébrer à nouveau, à l'approche de la Pentecôte.

Est alors venue une action devant le Conseil d'État pour un rétablissement de la liberté de culte. Le grand intérêt de cette initiative est de nous avoir donné un arrêt dudit Conseil, très important à propos des cultes. Autre intérêt, surtout symbolique : elle a permis de gagner quelques jours sur le calendrier qui se négociait déjà.

On peut alors s'interroger sur les effets de cette action. Elle a, bien entendu, produit une satisfaction assez générale. Le signe donné par Jésus de la communion avec Lui et entre les baptisés était à nouveau accessible. Mais ce signe de communion est paradoxalement devenu le motif de comportements qui interrogent. La satisfaction s'est parfois muée en immodestie, voire en mépris, particulièrement sur les réseaux sociaux. Au début du Carême, Jésus nous invitait pourtant à la conversion et à l'action discrète et modeste pour la joie du Père. Et la Pentecôte nous a rappelé la manifestation authentique de l'Esprit, entre autres par la paix, la douceur, la bienveillance. Certains analystes observent que cette action signe la marginalisation de l'Église catholique dans la société. Quand on use de méthodes de syndicats ou de partis, on consent d'une certaine manière à en être un.

Sur cette question de la mort « volée », personne pour exciter les réseaux sociaux.

Mais surtout on peut s'interroger sur les enjeux d'une telle mobilisation d'énergie pour le retour du culte et le peu d'investissement dans ce qui pourrait sembler un enjeu bien plus fondamental. En effet, qu'est-ce que le jeûne eucharistique à côté du drame de tant de personnes qui, malgré le dévouement des soignants, ont dû affronter la mort dans la solitude, sans le soutien de leur famille, de leur Église, dans les hôpitaux, les Ehpad ? Qu'est-ce que la déshumanisation de la mort alors que la manière de traiter les morts est un des signes majeurs qui fonde et qualifie l'humanité ? Le « tout-sanitaire », légitimé par un discours scientifique et technocratique dont on a pu observer les errances, devient-il l'horizon indépassable de l'humanité nouvelle qui autorise la restriction des libertés et des droits les plus fondamentaux ? Sur cette question de la mort « volée », personne pour exciter les réseaux sociaux, personne pour mobiliser des juristes, peu de monde pour évoquer l'abandon de ceux qui sont partis sans bruit. Si nous ne voulons pas d'un nouveau déclassé de l'humanité, n'y a-t-il pas là une vraie cause à défendre ?